

# Diplôme d'Université Délégué à la Protection des Données - Secteur Public



Cette formation a pour objet d'accompagner les DPO nommés au sein d'un établissement public ou d'une collectivité.

## Présentation

Cette formation a pour objet d'accompagner les DPO nouvellement ou prochainement nommés au sein

En vertu des dispositions du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel, le Délégué à la protection des données (DPO) devra **développer et piloter la stratégie de gouvernance de son organisation** en matière de données à caractère personnel. Afin de satisfaire à ces obligations, le DPO devra pouvoir justifier de compétences en matière non seulement **juridique** mais aussi **technique**, avec une compréhension **des modèles de gestion de la donnée** et des problématiques associées à **la sécurité des réseaux et des SI**.

## Enjeux

### Objectifs du programme

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- Identifier les dispositions législatives et réglementaires, ainsi que les évolutions induites par rapport à la Directive de 1995, pour assurer la protection des données à caractère personnel
- Utiliser les dispositifs informatiques pour élaborer une stratégie de traitement et de sécurisation des données dans son organisation et une meilleure prise en compte de la protection des DCP, dès la conception des systèmes
- Acquérir les compétences nécessaires pour garantir la mise en conformité de l'entreprise et de ses traitements de données.

## Admission

## Durée de la formation

5x2 jours, soit 70 heures

## Lieu(x) de la formation

- Paris

La formation se déroulera en Région Parisienne au sein de l'Espace Vinci (25 avenue des jeûneurs 75002 Paris).

## Stage(s)

Non

## Langues d'enseignement

- Français

## Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

## Modalités

- Présentiel

## Renseignements

Responsable de Programme  
Moez ESSEGHIR

Assistante Formation Continue  
Nathalie FERREIRA

[assistantes\\_fcp@utt.fr](mailto:assistantes_fcp@utt.fr)  
03 51 59 13 48

<https://alambix.utt.fr/SiuWs/index/telec>

## Candidater

### Conditions d'admission / Modalités de sélection

#### Conditions d'admission

L'admission se fait sur dossier.

Le formation est accessible à tous salariés justifiant d'un diplôme de niveau bac + 3 et d'une expérience professionnelle.

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

Les 5 modules de formation vous permettront de développer les compétences suivantes :

#### Compétences Juridiques

- Veiller au respect des lois en matière de protection des données personnelles
- Conseiller et informer l'organisation et les salariés sur le droit des personnes et les obligations légales
- Mettre en œuvre des dispositifs de conformité de traitement des données répondant au cadre légal
- Veiller à l'application du règlement européen sur la protection des données personnelles

#### Compétences Techniques

- Analyser les traitements des données personnelles des systèmes informatiques
- Participer à la mise en place de dispositifs informatiques de protection des données (Système de contrôle, chiffrement, Tokenisation, ...)
- Veiller à la conformité en matière de sécurité informatique
- Réaliser une analyse d'impacts et mettre en place des mesures de protection
- Participer à la conception logicielle / SI (interopérabilité, privacy by design, privacy by default...)

## Zoom 1ère année

### Rythme

#### Compatibilité avec une activité professionnelle

Le nombre d'heures d'enseignement est fixé à 70 heures en présentiel, soit 10 jours de formation.

La formation est dispensée en temps partagé (part-time), à raison d'un module de 2 jours toutes les 3 ou 4 semaines.

### Programme

Le nombre d'heures d'enseignement est fixé à 70 heures en présentiel, soit 10 jours de formation. La formation est dispensée en temps partagé (part-time), à raison d'un module de 2 jours toutes les 3 ou 4 semaines.